

Roquebrune Infos

Bulletin municipal Numéro 2 - Janvier 2015
Page 1/4

Le mot du Maire,

Chères Roquebrunoises,
Chers Roquebrunois,

Tout d'abord, le Conseil Municipal et moi-même tenions à vous souhaiter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2015. Qu'elle soit pour chacun d'entre vous, ainsi que pour vos proches, remplie de bonheur, de joie et de réussite.

L'année 2014 s'est achevée et elle aura été marquée par une triste nouvelle pour notre village: la fermeture de notre école. Malgré notre combat aux côtés des parents, rien n'y aura fait. Néanmoins il nous appartient de continuer à préserver le dynamisme de notre commune et de chérir notre jeunesse. C'était le sens de l'organisation du goûter de Noël en cette fin d'année.

2015 sera, je n'en doute pas, une belle année pour notre village. Malgré la réduction importante des dotations de l'état (11000 euros sur trois ans) qui nous obligera à être extrêmement rigoureux dans la réalisation du budget, nous avons réfléchi à des priorités pour notre commune: l'entretien de la voirie et des bâtiments communaux sera par exemple un enjeu important cette année encore.

Nous travaillerons également autour des associations afin de conserver une animation régulière. De même grâce à l'aimable collaboration d'un certain nombre de marcheurs, nous mettrons en place un réseau de sentiers dans l'ensemble du territoire de la commune qui viendra en complément du tracé du GR de Pays d'Armagnac porté par la Communauté de Commune d'Artagnan en Fezensac.

Les projets qui touchent l'ancienne école, ou encore le développement du lotissement communal, restent quant à eux à l'étude.

Quoiqu'il arrive nous continuerons à travailler pour trouver les solutions ensemble.

Aussi, toute l'équipe reste à votre écoute et n'hésitez pas à nous joindre, nous vous répondrons avec plaisir

Benoit DESENLIS

Actualités et travaux dans votre commune

Septembre 2014 - Départ à la retraite de Madame Roselyne VILLENEUVE

Jeudi 25 septembre, le Conseil Municipal offrait un apéritif à l'occasion du départ en retraite de Madame Roselyne Villeneuve. L'ancienne équipe au complet était présente. Afin de la remercier pour ses bons et loyaux services un cadeau lui a été offert.



Octobre 2014 - Prise de fonction de votre nouvelle secrétaire de Mairie, Madame Céline JOUNAHI.



Depuis le 1er octobre, Céline JOUNAHI vous accueille à la Mairie les mercredis et jeudis de 13H à 17H. Céline partage son emploi du temps entre les Mairies de Peyrusse Grande, Castillon Debats et Roquebrune. Cette maman de 3 enfants vous réserve son meilleur accueil et vous apportera tous les renseignements dont vous avez besoin. N'hésitez pas à venir la rencontrer en mairie aux heures d'ouverture.

Octobre 2014 - Implantation des containers de poubelles semi-enterrés

Depuis fin octobre la nouvelle plateforme des poubelles accueille cinq containers semi-enterrés (deux verts pour les déchets ménagers - deux jaunes pour le recyclage - un bleu pour le verre)

L'ouverture des containers jaunes, malgré les demandes ne peut être agrandie. Elle est à une taille déjà supérieure à la normale et fait l'objet d'une réglementation à laquelle on ne peut déroger, l'ouverture étant limitée afin de mieux contrôler la réception des déchets recyclables.

La municipalité vous remercie de la patience dont vous avez fait preuve durant les travaux. Depuis novembre, une haie d'arbres a été replantée. Elle permettra au site de redevenir le plus discret possible.



Novembre 2014 - Gers Numérique - la fibre optique à Roquebrune en 2015 !

La Mairie a signé en Novembre une convention avec l'opérateur ORANGE pour l'installation d'un nouveau répartiteur au croisement de la D35 entre Préneron et Roquebrune. Ce répartiteur accueillera à l'automne 2015 la fibre optique dans le cadre de l'action «Gers Numérique» portée par le Conseil Général du Gers et les intercommunalités du département.

Ainsi, les deux tiers de la commune profiteront du très haut débit, avec au coeur du village une puissance de 40 Mo annoncée.

Novembre 2014 - Plantation d'arbustes à la station d'épuration

Afin de finaliser les travaux de la station d'assainissement en bas du village, des arbustes ont été plantés autour des bassins. Ceux-ci ont deux objectifs:

- D'agrémenter cette zone par un espace vert et inclure celle-ci dans la campagne.
- De maintenir, par les racines, les talus qui sont soumis à l'érosion du temps.

Cette plantation clôture désormais les travaux du réseau d'assainissement. Actuellement treize familles sont connectées sur celui-ci. A terme, le réseau accueillera dix-huit familles. Sa capacité maximale pourra atteindre une trentaine de foyers.



Décembre 2014 - Illuminations de Noël

La plupart d'entre vous a pu se rendre compte que la mairie a revêtu son habit de lumières pour les fêtes de fin d'année.

Pour le plaisir des yeux quelques photos:



L'Arbre de Noël des enfants de Roquebrune

Pourquoi un goûter de Noël en 2014 ? Tout simplement car il a semblé important après l'année que nous venions de passer et la fermeture de l'école de mettre à l'honneur la jeunesse de notre village.

Nos territoires ruraux connaissent un péril permanent: celui de voir définitivement partir leur jeunesse. Or la jeunesse d'aujourd'hui est l'avenir de notre village. Aussi accueillir les enfants autour du Père Noël était une jolie idée. Un cadeau a été offert par la Mairie à chaque enfant de 0 à 11 ans.



Reprise des concessions au cimetière

Depuis mi novembre, une procédure de reprise des concessions a été mise en place dans notre commune. L'objectif est de recenser l'ensemble des tombes abandonnées, souvent anonymes de notre cimetière.

Cette procédure dure trois ans. Durant cette période les ascendants, descendants ou parents concernés par les tombes désignées en état d'abandon, peuvent se faire connaître auprès de la mairie.



Dans le cas contraire, au terme de la procédure, la concession deviendra la propriété de la commune qui prendra en charge l'entretien ou le repli en ossuaire.

Il est également prévu de réaliser un jardin du souvenir pour que les personnes souhaitant répandre ou entreposer les cendres de leurs défunts dans des urnes, puissent le faire désormais à Roquebrune.

De plus, ces évolutions seront l'occasion de revoir le règlement intérieur de notre cimetière.

Les nouvelles concessions seront désormais proposées pour une période de 50 ans et non plus à perpétuité afin d'éviter dans les années futures les procédures de reprise qui sont lourdes.

Pour tout renseignement complémentaire, le secrétariat ou le maire, restent bien entendu à votre écoute. N'hésitez pas à nous contacter.

Sécurisation du local technique

Suite à la recrudescence des vols en campagne, et au cambriolage du local technique de la commune de Préneron, nous avons décidé de réaliser un portail de sécurité devant la porte principale du local de Roquebrune.

Ainsi notre agent communal a conçu avec la collaboration d'anciens élus, que nous remercions, une grille avec trois fermetures réglementaires.



Modification du logo de notre mairie

Suite à des remarques positives de votre part et grâce à la participation de Monsieur PERRA, peintre résidant dans notre commune nous avons procédé à l'amélioration du logo.